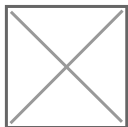


Pour la Journée Internationale de Solidarité avec le Peuple Palestinien, Al Mezan a publié un nouveau rapport : « Le Bantoustan de Gaza et l'Apartheid Israélien dans la Bande de Gaza »

Description

Par Al Mezan, le 29 novembre 2021



Le 29 novembre commémore la Journée Internationale de Solidarité avec le Peuple Palestinien. Ce jour-là, en 1947, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté la Résolution 181(II), qui prévoyait la partition de la Palestine historique en deux États. Au cours des 74 dernières années, l'État d'Israël a dénié aux Palestiniens l'exercice de leurs droits fondamentaux et inaliénables, dont le droit à l'autodétermination, et les a soumis à un régime institutionnalisé et systématique de domination raciale et d'oppression reconnu maintenant comme de l'apartheid.

Pour célébrer cette journée, le Centre Al Mezan pour les Droits de l'Homme a publié un nouveau [rapport](#), « Le Bantoustan de Gaza et l'Apartheid Israélien dans la Bande de Gaza », qui envisage l'apartheid israélien du point de vue des millions de Palestiniens qui luttent pour leur vie dans la Bande de Gaza.

En tant qu'enclave bouclée, fragmentée du reste du territoire palestinien occupé (TPO) et contrôlée par Israël dans le cadre du système d'apartheid, Gaza est une bande de terre qui peut, sous bien des aspects, ressembler à un bantoustan d'Afrique du Sud. Alors que le gouvernement israélien prétend justifier le bouclage et les restrictions qui en découlent sous le prétexte de « sécurité », ce rapport montre comment la politique d'Israël est en fait motivée par son intention de séparer et de diviser les Palestiniens et d'affirmer ainsi sa domination sur eux, pour promouvoir son programme général de colonialisme de peuplement.

« Le Bantoustan de Gaza et l'Apartheid Israélien dans la Bande de Gaza » s'appuie sur un travail de plusieurs décennies d'Al Mezan pour promouvoir le respect, la protection et la réalisation du droit international dans la Bande de Gaza, qui fait intégralement partie du TPO, et c'est le premier rapport du Centre consacré à l'apartheid à Gaza. Le Rapport s'appuie sur le travail pertinent d'organisations de défense des droits de l'homme, d'universitaires et d'experts palestiniens, israéliens et internationaux, et affirme que la domination et l'oppression raciales institutionnalisées et systématiques par Israël du peuple palestinien, dont ceux qui résident à Gaza, viole l'Article 3 de la Convention Internationale sur l'Élimination de Toute Forme de Discrimination Raciale, équivaut au crime d'apartheid selon la Convention sur l'Apartheid et constitue un crime contre l'humanité tel que défini par le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale.

Divers « actes inhumains » définis pour « établir et maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre », tels que définis par la Convention de l'ONU sur l'Apartheid, sont examinés. On y trouve : l'utilisation excessive de la force et le ciblage militaire de civils et de logements de civils, qui tue des milliers de personnes ; l'arrestation et la détention arbitraires d'enfants, de patients, de p^acheurs et autres groupes vulnérables ; et le maintien durable du bouclage et du blocus. Al Mezan conclut en disant que ces pratiques équivalent à un meurtre, à l'imposition de dommages psychologiques et corporels, à une arrestation arbitraire et un emprisonnement illégal, à l'imposition de conditions de vie calculées pour provoquer la destruction physique de la population tout entière ou partielle, et au déni du droit à la liberté de circulation, et de partir et de revenir, tels que définis par la Convention sur l'Apartheid.

Ce rapport sort à un moment critique pour la société civile palestinienne et les défenseurs des droits de l'homme, à la suite de la récente désignation par le gouvernement israélien de six organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme en tant que « terroristes ».

Al Mezan appelle la communauté internationale à remplir ses obligations de mettre fin au régime inique d'apartheid d'Israël comme elle l'a fait avec son prédecesseur sud-africain. Comme Nelson Mandela l'a dit en 1997 :

Les Nations Unies ont pris une position ferme contre l'apartheid ; et, au long des années, un consensus international s'est développé, qui a aidé à mettre fin à ce système inique ; mais nous savons trop bien que notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens.

Le Bantoustan de Gaza à l'Apartheid Israélien dans la Bande de Gaza (Al Mezan)

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Al Mezan Center For Human Rights](#)

date créée

2021/11/30